Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres.

Ils ne peuvent jamais être repris ni échangés.

La loi interdit formellement aux pharmaciens de reprendre des médicaments non utilisés.

Pour votre **sécurité**, tous les médicaments que vous rapportez à la pharmacie sont intégrés dans le circuit de collecte des médicaments périmés.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be

Votre Pharmacien

---

www.pharmacie.be